

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAISSAC

se réunira, en séance ordinaire le 08 avril 2024, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

Vote du Compte Financier Unique des différents budgets
Vote des 4 budgets primitifs 2024 (commune/eau-assainissement/site/
lotissement)
Vote des taxes
Admission en non-valeur / budgets commune et eau/assainissement
Provision pour dépréciation des créances douteuses /budgets commune et eau/
assainissement
Reconduction CDD
Convention actualisation des Itinéraires de Promenade inscrits au Plan
Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
Avenant à la convention de mise à disposition de parcelles communales pour
l'association "Les Jardins partagés de l'Aiguebelle"
Convention de mise à disposition d'un terrain communal dans le cadre du
programme très haut débit sur le département de l'Aude avec le Syden
Révision de la carte communale pour les projets agrivoltaïques
Courrier administré - servitude de passage
Convention Citeo déchets abandonnés
Questions diverses

Le Conseil Municipal se tiendra dans la salle des mariages

Fait à SAISSAC, le 03 avril 2024

Le Maire

